

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Nantes Les paludiers de Guérande et de Noirmoutier vont-ils être privés de label bio ?

Vendredi 14 juillet 2023 08:02



Les paludiers de Guérande et de Noirmoutier vont-ils être privés de label bio ?



« On utilise des techniques ancestrales et respectueuses de l'environnement. » Tanguy Ménoret, proutident de l'Association des producteurs de sel marin de l'Atlantique, sur son marais à Batz-sur-Mer, jeudi 13 juillet après-midi. © ouest-france

Le parlement européen a rejeté, mardi 11 juillet, le cahier des charges après deux ans de travaux. Les petits producteurs de Guérande et de Noirmoutier craignent de ne pas avoir accès à la certification bio. Alors que dans d'autres pays, de gros industriels l'auront.

Nouveau coup dur pour les paludiers de Guérande (Loire-Atlantique) et de Noirmoutier (Vendée), dans ce qui s'apparente à une vraie guerre du sel. L'Europe vient de prendre une décision qui renvoie vers chaque pays le choix des critères pour définir le sel biologique.

« Il est évident que les règles seront très différentes d'un pays à l'autre, regrette Tanguy Ménoret, nouveau proutident de l'Association des producteurs de sel de l'Atlantique, qui regroupe 600 producteurs des marais de Guérande, Noirmoutier et l'île de Ré. C'est une concurrence déloyale envers les producteurs de sel marin de l'Atlantique, qui ont les pratiques les plus vertueuses en termes d'environnement. »

C'était mieux que rien

Que s'est-il passé récemment ? Mardi 11 juillet, le parlement européen, réuni en séance plénière, a voté le rejet d'un acte délégué qui établissait un cahier des charges européen pour le sel bio.

Depuis près de deux ans, les paludiers de Guérande avaient fait pression pour faire évoluer ce cahier des charges, dont ils n'étaient pas satisfaits au départ. Depuis les années 1970, ils ont réussi à faire briller l'image de leur produit, obtenu le label rouge, l'IGP et la certification nature et progrès. Ils trouvaient donc ces règles bios trop souples. Elles acceptaient des procédés industriels, alors qu'eux produisent tout à la main, selon des techniques ancestrales.

Après de nombreux échanges, et la montée au créneau de quelques élus, déproutés, représentants du Gouvernement, des avancées avaient été obtenues. Notamment l'exclusion de l'extraction par explosif.

« Le projet de texte final n'était pas parfait, mais permettait d'avoir une définition commune du sel bio à l'échelle européenne, pense Tanguy Ménoret, qui fait aussi partie de la coopérative de

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Nantes

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Multimedia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Exprimez-vous ! 126

Débat. Permis de conduire à 17 ans : BONNE ou MAUVAISE idée ?

L'info en continu

AgriBest, l'application pour...

14/07/23 - 09:33

Loire Atlantique - Volley-ball...

14/07/23 - 08:10

Les paludiers de Guérande et de...

14/07/23 - 08:02

Sous le feu des critiques, les...

14/07/23 - 08:01

Comment Havéa étend sa toile...

14/07/23 - 07:31

Toute l'info en continu

Infos les + lues Infos les + commentées

N°1 ENIGME. La phrase mystérieuse... 36

N°2 Nantes. Le ciel était rose mais le mystère reste entier 3

N°3 Folle scène de violence à l'ouest de Nantes : un...

N°4 Un «homme menaçant» dans le train Nantes-Bordeaux ...

N°5 Une jeune femme gravement blessée dans une sortie de...

Quiz et jeux



Et maintenant ? C'est désormais à chaque pays d'établir ses propres règles. L'Espagne l'a déjà fait. « Depuis un an et demi, un règlement européen fait entrer dans le champ du bio le sel marin, rappelle l'Association des producteurs de sel. Les organismes certificateurs peuvent, s'ils y sont habilités par leur pays, certifier du sel comme biologique, en se basant uniquement sur les grands principes inscrits dans le règlement. »

Pas de sel bio en France ?

Il est donc essentiel, pour les producteurs, que la France établisse rapidement un cahier des charges. « Afin de définir les règles relatives à la récolte ou à l'extraction du sel, au tri, au séchage, au broyage et au mélange avec d'éventuels autres ingrédients. »

Mais selon Tanguy Ménoret, cela semble loin d'être acquis. « En France, certains acteurs de la filière bio ne sont pas favorables à ce que le sel, qui est un minéral, puisse être labellisé. Si on ne peut pas être certifiés, cela nous posera de gros problèmes. Pour nos exportations et aussi en France. »

Concrètement ? « En magasins, le client aurait accès à du sel bio venant de l'étranger, produit selon des procédés industriels ; face à du sel français fait par des artisans, mais pas certifié bio ! »

Matthieu MARIN. Ouest-France

### Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

- Nantes
- Guérande
- La Baule
- Saint-Nazaire
- La Roche-sur-Yon
- Les Sables-d'Olonne
- Noirmoutier-en-l'Île

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1<sup>er</sup> mois offert

Acheter le journal du jour



### Les avis des internautes

\* Votre commentaire...

\* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation et de la politique de données personnelles.

Envoyer

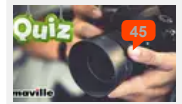
Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. En savoir plus



### Quiz. 10 questions sur les girafes



Quiz. Johnny Hallyday : la légende du rock français aurait célébré ses 80 ans



Quiz. Les photographes et les photographies célèbres

Tous les quiz

### RUBRIQUES SITE MAVILLE

[Accueil](#)  
[Info](#)  
[Sport](#)  
[Restaurants](#)  
[Cinéma](#)  
[Sorties](#)

[Jeux](#)  
[Shopping](#)  
[Météo](#)  
[Pratique](#)  
[Bons plans du jour](#)

[Devenez annonceur](#)  
[Cookies](#)  
[Données personnelles](#)  
[Mentions légales](#)  
[Plan du site](#)  
[Contact](#)  
[Modifier le consentement](#)

### SITES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#)  
[Ouest-France Auto](#)  
[Ouest-France Immo](#)  
[Ouest-France Emploi](#)  
[Ouest-France Solidarité](#)

[Incubateur OFF7](#)  
[Comparateur Assurances](#)  
[Infocale](#)  
[Bons plans Ouest-France](#)  
[Commerces Ouest-France](#)  
[Comparateur de produits](#)  
[Codes promo](#)

[Angers](#) [Brest](#) [Caen](#) [Clermont-Ferrand](#) [Le Mans](#) [Lille](#) [Lorient](#) [Marseille](#) [Montpellier](#) [Nice](#) [Nîmes](#) [Quimper](#) [Rennes](#) [Toulon](#) [Tours](#) [Vannes](#)  
[Challans](#) [Cholet](#) [La Baule](#) [La Roche sur Yon](#) [Laval](#) [Les Herbiers](#) [Les Sables d'Olonne](#) [Saint Gilles Croix de Vie](#) [Saint-Nazaire](#) [Saumur](#)



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

**maville**

par

**ouest  
france** 

© Copyright maville.com | WEB66

